



Saintes – Cognac - Angoulême

au titre de l'aléa de débordement de la Charente



Région

Poitou Charentes

Départements

Charente, Charente Maritime

Liste des Intercommunalités

Communauté d'agglomération du Grand Angoulême, Communauté de communes de Cognac, Communauté de communes de la Région de Châteauneuf sur Charente, Communauté de communes de Jarnac, Communauté de communes de Charente Boëme Charraud, Communauté de communes du pays Santon, Communauté de communes de la Haute Saintonge, Communauté de communes du Pays Buriaud, Communauté de communes de la Région de Pons.

Liste des 46 communes

Charente : Gond-Pontouvre, Saint Yrieix sur Charente, Angoulême, Fleac, Saint Michel, Nersac, Linars, Trois Palis, Sireuil, Roullet Saint Estephe, Mosnac, Chateauneuf sur Charente, Angeac Charente, Vibrac, Saint Simon, Graves Saint Amant, Bassac, Triac Lautrait, Saint Même les Carrières, Gondeville, Jarnac, Mainxe, Bourg Charente, Saint Brice, Boutiers Saint Trojan, Chateaubernard, Cognac, Merpins, Javrezac, Saint Laurent de Cognac, Champmillon, Saint-Simeux, Julianne, Gensac-la-Pallue

Charente maritime : Salignac sur Charente, Brives sur Charente, Cherac, Dompierre sur Charente, Rouffiac, Montils, Saint Sever de Saintonge, Courcoury, Chaniers, Les Gonds, Saintes, Berneuil

Critère d'Importance du Risque

Impacts sur la Santé Humaine

Types de phénomènes	Population permanente en EAIP ¹ (nb d'habitants)	Part de la population permanente en EAIP (TRI)	Part de la population en EAIP rapportée au bassin AG	Population totale du TRI
« Débordements de cours d'eau »	31 666	20,7 %	2,5 %	153 099

Impacts sur les Activités Économiques

Types de phénomènes	Nombre d'emplois en EAIP	Part des emplois en EAIP rapportée au bassin AG	Potentiel touristique
« Débordements de cours d'eau »	18 371	3,9 %	Moyen

Types de phénomènes et enjeux

Phénomènes de crues fluviales principalement. Les crues de la Charente se traduisent par un fort étalement dans le lit majeur, une vingtaine de jours de submersion, un facteur vitesse peu impactant dans ces crues de plaine à très faible pente.

Des zones d'activités économiques vulnérables implantées dans la vallée de la Charente notamment dans l'agglomération d'Angoulême et à Cognac. De nombreux commerces exposés dans la ville de Saintes.

L'activité agricole est elle-aussi très exposée (surface inondable importante). Des

1 EAIP : Enveloppe Approchée des Inondations Potentielles utilisée dans l'Évaluation Préliminaire des Risques d'Inondation pour calculer les indicateurs population et emplois, notamment. Cette enveloppe approchée ne correspond pas à une zone inondable, mais seulement à l'appréciation du maximum d'espace qui peut être couvert par l'eau en cas de submersion.

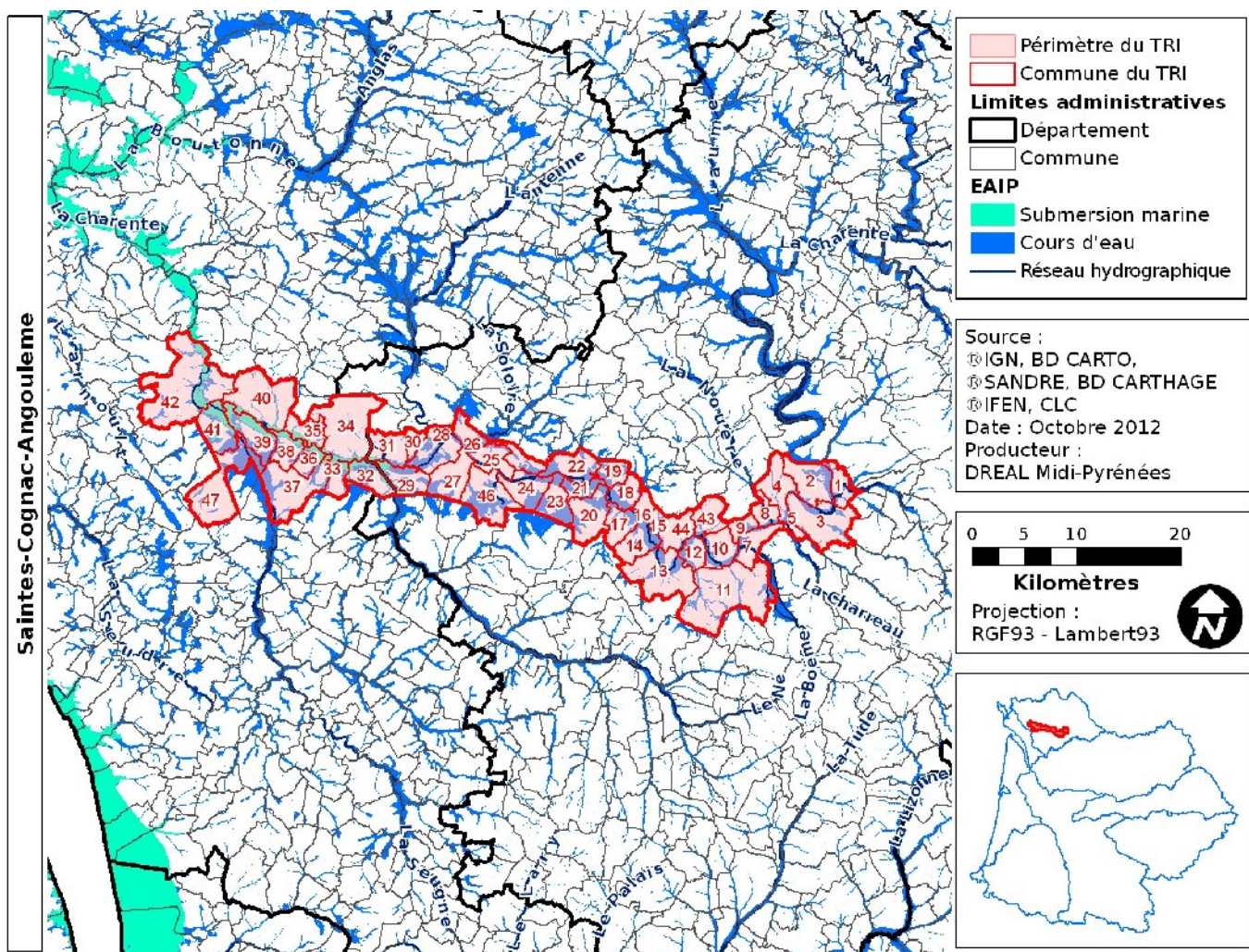
submersions longues peuvent endommager les semis ou les récoltes.

Phénomènes passés particulièrement remarquables

(des informations complètes sur les phénomènes passés se trouvent dans l'Évaluation Préliminaire des Risques d'Inondation – EPRI)

- Crue de janvier 1961 : le niveau a atteint 6,63 m NGF à Saintes.
- Crue de mars avril 1962: la Charente atteint 5,5 m à Angoulême et 6,22 m à Saintes en inondant gravement la cité (200 immeubles touchés)
- Crue de décembre 1982: Le niveau maximum atteint à Saintes est de 6,99 m NGF. C'est la crue de référence d'occurrence centennale à Saintes. Les conséquences sont l'inondation de près de 2000 maisons (400 pour la seule ville de Saintes), les dysfonctionnements des réseaux, des centres économiques et la séparation des rives, coupées par l'inaccessibilité des ponts.
- Crue de décembre 1994: La crue de 1994 inonde à nouveau le bassin et la ville de Saintes avec un débit de 760 m³/s. Plus soudaine en terme de montée des eaux, cette crue submerge presque autant d'habitations que celle de 1982.

Informations cartographiques



Gond Pontouvre (1)
 Fleac (4)

Saint Yrieix sur Charente (2)
 Saint Michel (5)

Angoulême (3)
 Berneuil (47)

Nersac (7)	Linars Chancelade (8)	Trois Palis (9)
Sireuil (10)	Roulet Saint Estephe (11)	Mosnac (12)
Chateaufort sur Charente (13)	Angeac Charente (14)	Vibrac (15)
Saint Simon (16)	Graves Saint Amant (17)	Bassac (18)
Triac Lautrait (19)	Saint Meme les Carrières (20)	Gondeville (21)
Jarnac (22)	Mainxe (23)	Bourg Charente (24)
Saint Brice (25)	Boutiers Saint Trojan (26)	Chateaubernard (27)
Cognac (28)	Merpins (29)	Javrezac (30)
Saint Laurent de Cognac (31)	Salignac sur Charente (32)	Brives sur Charente (33)
Cherac (34)	Dompierre sur Charente (35)	Rouffiac (36)
Montils (37)	Saint Sever de Saintonge (38)	Courcoury (39)
Chaniers (40)	Les Gonds (41)	Saintes (42)
Champmillon (43)	Saint-Simeux (44)	Julienne (45)
Gensac-la-Pallue (46)		

Facteurs d'intérêt à agir

Niveau de prise en charge du risque PPRI: Toutes les communes du TRI sont couvertes par un PPRI à l'exception de la commune de Couronne (16) :

- PPRN « Charente amont » (Charente-Maritime) : approuvé le 31 décembre 2009 pour les communes concernées du TRI, sauf la commune de Saintes pour laquelle il a été approuvé le 21 décembre 2011.

- PPRN « Charente – Agglomération de Cognac » (Charente) : approuvé le 31 août 2000.

- PPRN « Charente – Agglomération de Jarnac » (Charente) : approuvé le 20 novembre 2000.

- PPRN « Charente – Linars à Bassac » (Charente) : approuvé le 7 août 2001.

- PPRN « Charente – Agglomération d'Angoulême » (Charente) : approuvé le 31 août 2000. Révision prescrite le 23 septembre 2011.

Un PAPI porté par l'EPTB Charente sur le bassin versant de la Charente pour le volet fluvial : de 2004 à 2009 avec prorogation tacite de l'animation jusqu'en 2011.

Un dossier de candidature PAPI Charente & Estuaire porté par l'EPTB Charente, déposé pour labellisation en CMI de juillet 2012 : concerne le bassin versant de la Charente et son estuaire, prend en compte l'aléa fluvial et l'aléa submersion marine.

Outils de gestion actuels à l'échelle intercommunale

Gestion des milieux aquatiques et marins

SAGE Charente

CLE créée le 7 juin 2011

Porteur local : Institution fleuve Charente

Gestion de l'aménagement du

SCoT du Pays de Saintonge Romane : son élaboration a été engagée en 2009.

territoire SCoT de l'Angoumois : son élaboration a été engagée en 2010

Informations concernant la future stratégie locale (périmètres de réflexion)

Bassin versant potentiel Les affluents pourront être pris en compte de manière élargie dans le périmètre de la stratégie locale.

Maitrise d'ouvrage possible L'EPTB du fleuve Charente apparaît comme pilote légitime d'une stratégie locale sur ce territoire.